



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.16/2006/1  
17 mars 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**Commission de la science et de la technique  
au service du développement**

Neuvième session

Genève, 15-19 mai 2006

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

**Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux\***

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation: rôle de la Commission dans le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).
2. Thème de fond: «Réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays».
3. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa huitième session.
4. Rapports de pays.
5. Élection du Président et des autres membres du bureau de la dixième session de la Commission.
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la dixième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa neuvième session.

---

\* Le présent document a été publié à la date susmentionnée en raison d'une soumission tardive.

## **Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

L'ordre du jour provisoire et la documentation de la neuvième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2005/309 du 27 juillet 2005.

Conformément à l'usage, à sa 8<sup>e</sup> séance, le 26 mai 2005, la Commission a élu par acclamation le bureau de sa neuvième session, composé comme suit:

Président: M. Pedro Sebastião Teta (Angola)

Vice-Présidents: M. Hisham Khatib (Jordanie)  
M<sup>me</sup> Rolanda Predescu (Roumanie)  
M. Bernd Michael Rode (Autriche)  
M. Arnoldo Ventura (Jamaïque).

Comme lors des sessions précédentes de la Commission, l'un des vice-présidents devrait également faire fonction de rapporteur.

L'organisation des travaux de la Commission à sa neuvième session (annexe I) a été établie en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission.

Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

La Commission se réunira du lundi 15 mai au vendredi 19 mai 2006. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

### **Rôle de la Commission dans le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)**

Conformément aux recommandations formulées dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information<sup>1</sup> du Sommet mondial sur la société de l'information, le Conseil économique et social a été invité à superviser le suivi des résultats du SMSI à l'échelle du système. À cet effet, il a été prié de réexaminer, à sa session de fond de 2006, le mandat, la mission et la composition de la Commission de la science et de la technique au service du développement, et notamment d'envisager de renforcer cette Commission en tenant compte de l'approche multiparties prenantes. À cet égard, la Commission organisera une table ronde sur son rôle futur dans le suivi du SMSI et le texte du Président sur les orientations recommandées par les participants à la table ronde sera porté à l'attention du Conseil.

---

<sup>1</sup> WSIS-05/TUNIS/DOC/6 (Rev.1)

## **2. Thème de fond: «Réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays»**

Dans sa résolution 2005/52 du 27 juillet 2005, le Conseil économique et social a décidé qu'à sa neuvième session les travaux de la Commission auraient pour thème de fond: «Réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays», et qu'une importance particulière serait accordée aux partenariats associant de multiples parties prenantes non seulement pour combler le fossé technologique mais aussi pour l'empêcher de se creuser davantage.

Afin de cerner et d'étudier les aspects concrets de ce thème de fond, la Commission a organisé une table ronde à Rabat (Maroc) du 10 au 12 novembre 2005. La Commission sera saisie du rapport de cette table ronde.

À sa huitième session, la Commission a recommandé qu'à sa session suivante, lors du débat général sur le thème de fond, des représentants d'organisations internationales soient invités à soumettre des idées sur la façon dont ils pourraient contribuer plus efficacement aux délibérations sur la question.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur le thème «Réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays» (E/CN.16/2006/2).

Rapport de la table ronde sur le thème «Réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays» (E/CN.16/2006/CRP.1).

## **3. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa huitième session**

Dans sa résolution 2005/52 du 27 juillet 2005, le Conseil économique et social a prié la Commission d'entreprendre un certain nombre d'activités concernant la promotion de la science et de la technologie, la fourniture de conseils scientifiques et technologiques et les applications de la science et de la technologie au service des objectifs de développement convenus au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire. La Commission sera donc saisie d'un rapport sur la suite donnée aux décisions prises à sa huitième session.

### **Documentation**

Note du secrétariat sur la suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa huitième session (E/CN.16/2006/3).

## **4. Rapports de pays**

Les représentants à la Commission présenteront des rapports nationaux sur les politiques et les mesures adoptées par les États membres en vue de réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays.

### **Documentation**

Monographies nationales sur les initiatives visant à réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays (E/CN.16/2006/CRP.2).

**5. Élection du Président et des autres membres du bureau de la dixième session de la Commission**

Comme à ses sessions précédentes, la Commission élira, pour sa dixième session, un président et quatre vice-présidents, dont un fera également fonction de rapporteur.

**6. Ordre du jour provisoire et documentation de la dixième session de la Commission**

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa dixième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

**Documentation**

Projet d'ordre du jour provisoire de la dixième session de la Commission.

**7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa neuvième session**

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa neuvième session.

## Annexe I. Projet d'organisation des travaux

Date/heure	Point de l'ordre du jour	Programme
Lundi 15 mai		
Matin	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Ouverture de la session
	2. Thème de fond: «Réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays»	Présentation et débat général
Après-midi	2. Thème de fond	Suite du débat général
Mardi 16 mai		
Matin	2. Thème de fond	Suite du débat général
Après-midi	2. Thème de fond	Conclusion du débat général
Mercredi 17 mai		
Matin	3. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa huitième session	Présentation et débat général
	4. Rapports nationaux («Réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays»)	Présentation et débat général
Après-midi	4. Rapports nationaux («Réduire la fracture technologique dans les pays et entre pays»)	Conclusion du débat général
18 heures	<i>Réunion conjointe des bureaux du Conseil économique et social et de la Commission</i>	<i>Réunion conjointe des deux bureaux par vidéo-conférence (Genève-New York)</i>
Jeudi 18 mai		
Matin	2. Thème de fond	Présentation des projets de proposition
	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation: rôle de la Commission dans le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).	Discussion
Après-midi	5. Élection du Président et des autres membres du bureau de la dixième session de la Commission.	Nomination et élection
	2. Thème de fond	Consultations officieuses sur les projets de proposition ( <i>suite</i> )
Vendredi 19 mai		
Matin/ après-midi	2. Thème de fond	Consultations officieuses sur les projets de proposition (conclusion) Décisions sur les projets de proposition
	6. Ordre du jour provisoire et documentation de la dixième session de la Commission	Adoption de l'ordre du jour provisoire
	7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa neuvième session	Clôture de la session

**Annexe II. Membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement en 2006 (33 membres; mandat de quatre ans)**

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
1. Allemagne	2006
2. Angola	2008
3. Autriche	2008
4. Bangladesh	2006
5. Bélarus	2006
6. Belgique	2006
7. Bolivie	2006
8. Brésil	2008
9. Chili	2006
10. Chine	2006
11. Éthiopie	2006
12. Fédération de Russie	2008
13. Gambie	2008
14. Grèce	2006
15. Inde	2006
16. Iran (République islamique d')	2006
17. Italie	2008
18. Jamaïque	2008
19. Jordanie	2008
20. Lesotho	2006
21. Maroc	2006
22. Oman	2008
23. Pakistan	2008
24. Paraguay	2006
25. Pérou	2008
26. République démocratique du Congo	2008
27. Roumanie	2006
28. Royaume-Uni	2008
29. Sierra Leone	2008
30. Slovaquie	2008
31. Soudan	2006
32. Suisse	2008
33. Turquie	2006

-----